



Olympiade 2020-2024

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

16 octobre 2021

Conformément à l'article 6/3 des statuts, l'Assemblée Générale Elective de la Ligue de Bretagne de Volley Ball a été convoquée le 9 septembre 2021

O

Elle s'est réunie ce samedi 16 octobre à 9h30 au siège de la LBVB à Pontivy

Dans le cas d'une assemblée générale régionale convoquée entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre inclus, l'attribution du nombre de voix :

Est identique à celle définie lors de la dernière assemblée générale régionale ordinaire annuelle pour les groupements sportifs affiliés de nouveau pour l'année suivante,

Est définie en fonction du nombre de licences parvenues à la FFVolley 30 jours avant la date prévue pour ladite assemblée générale régionale pour les groupements sportifs nouvellement affiliés.

Au 30 mai 2019, la situation électorale était la suivante :

Nombre de clubs : 95

Nombre de voix:461

Nombre de licenciés validés : 7807

La situation est la suivante :

Nombre de clubs : 90

Nombre de voix : 441

Nombre de licenciés validés : 7518

Quorum au 16/10/21 : 45 clubs - 221voix

O

Les mesures sanitaires ont été respectées. (Masques, gel, distanciation sociale)

O

À 10h30, le Bureau de l'AG qui vient d'arrêter la feuille d'émargement indique que 74 GSA, comptabilisant 393 voix, sont présents ou représentés et que les pouvoirs par procuration ne représentent pas plus de 50% des licenciés. Les trois conditions du quorum (article 12 des statuts) sont donc réunies.

Gérard MABILLE prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux clubs et les remercier de leur présence.

Il indique qu'à la suite de la démission de la Présidente, les membres du comité directeur ont souhaité mettre fin à leur mandat avant 2024.

De ce fait il a assumé les fonctions de Présidence par intérim jusqu'à la date de l'Assemblée Générale électorale.

Pendant cette période, la ligue a continué à fonctionner. (Reprise du championnat, l'arbitrage, CRE, inf'aux entraîneurs, DRE1).

Il explique que les statuts de la Ligue seront modifiés pour mise en conformité avec les Statuts type fédéraux et qu'à cette occasion les dispositions seront prises pour autoriser les assemblées générales en Visio conférence.

Il demande une minute de silence à la mémoire d'Yves Marie QUINIOU

Il donne la parole à Eric TANGUY Président de la FFVolley.

Celui-ci souhaite que la LBVB retrouve une gouvernance. La Bretagne est un territoire avec une forte dynamique depuis son mandat

Une nouvelle campagne d'affichage sera lancée dans les clubs sur le retour des bénévoles.

1) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 28 août 2021

Pour : 393

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV est approuvé à l'unanimité

2) Election du comité directeur

Candidats :

GERARD	EVA	CONAN	ARNAUD
GIRARD	CLAIRE	DUCHENE	FREDERIC
LE THOMAS	VIVIANE	GAUDEL	MARC
MERCIER	JOHANNA	LETO	ANTONIO
METAYER	SANDRINE	MABILLE	GERARD
RAMARD	FLORENCE	PRIOU	BRUNO
RIVOLIER	LAETITIA	QUINTIN	DAVID
		RIBOUS	ALAIN
		THANGUY	GILDAS

Gérard MABILLE demande que les candidats se présentent

Sont élus :

Eva GERARD	373 voix
Claire GIRARD	388 voix
Viviane LE THOMAS	227 voix
Johanna MERCIER	384 voix
Sandrine METAYER	353 voix
Florence RAMARD	324 voix
Laëtitia RIVOLIER	367 voix
Arnaud CONAN	380 voix
Frédéric DUCHENE	381 voix
Marc GAUDEL	380 voix
Antonio LETO	381 voix
Gérard MABILLE	381 voix
Bruno PRIOU	375 voix
David QUINTIN	380 voix
Alain RIBOUS	338 voix
Gildas THANGUY	322 voix

3) Election du médecin régional

Candidat : Jean-Luc GOUIN

Est élu avec 380 voix

Deux clubs sont partis (Baie d'Armor et TA Rennes)

Pendant le dépouillement des votes, un échange a lieu avec le Président de la FFVolley et les clubs.

4) Annonce du nom du Président

Le comité directeur après s'être réuni propose à l'assemblée générale M. Gérard MABILLE

5) Election duPrésident

Pour : 322 Contre : 31 Abstention : 24

M. Gérard MABILLE est élu Président de la Ligue de Bretagne

Deux clubs sont partis (Lannion et Corlay avec procuration loisirs22)

6) Election des vérificateurs aux comptes

Demande à l'assemblée des candidats.

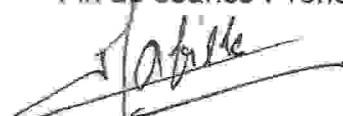
Charles Edouard LARRIBE et Stéphanie YOUENOU se présentent

Ils sont élus à l'unanimité à main levée.

Le Président de la FFVolley tient à souligner le travail effectué par Viviane LE THOMAS pendant toutes ces années.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les clubs pour leur participation à cette assemblée générale élective.

Fin de séance : 13h30



Gérard MABILLE

Président de la LBVB